

# Les Infos de Base

juillet 2002  
volume 5, numéro 7  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## Dans ce numéro

**1** État de la publication  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

**2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

**3** L'*Infobase Règlements du Québec* contient les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, fascicule n° 27 du 3 juillet 2002, et à la *Gazette officielle du Québec, Partie 1*, fascicule n° 27 du 6 juillet 2002.

**4** L'*Infobase Lois annuelles du Québec* contient le texte intégral des projets de lois publiques sanctionnées de 1998 à 2002.

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

### État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* contient les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, fascicule n° 27 du 3 juillet 2002.

L'*Infobase Règlements du Québec* contient les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, fascicule n° 27 du 3 juillet 2002, et à la *Gazette officielle du Québec, Partie 1*, fascicule n° 27 du 6 juillet 2002.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* contient le texte intégral des projets de lois publiques sanctionnées de 1998 à 2002.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 27 du 3 juillet 2002, et de la *Gazette officielle du Québec, Partie 1*, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 27 du 6 juillet 2002.

La *Statutes of Québec Infobase* est à jour au 1<sup>er</sup> avril 2001 et au 9 novembre 2001 pour le *Civil Code of Québec*.

La *Regulations of Québec Infobase* est à jour au 6 novembre 2001.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 août 2001.

### Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Loi sur l'aide financière aux études*, L.R.Q., c. **A-13.3**, aa. 1, 3, 8, 10, 32-36.2, 44, 56, 57.

*Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études*, L.Q. 2002, c. 13, aa. 1-8.

*Loi sur l'aide juridique*, L.R.Q., c. **A-14**, a. 80.1.

*Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique relativement à certains centres d'aide juridique*, L.Q. 2002, c. 31, a. 1.

*Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*, L.R.Q., c. **C-8.2**, aa. 12, 13, 13.1, 13.2, 13.3, 13.4, 34.1, 36.1, 41.3, 45.0.1, 73, 73.1.1, 74.4, 74.5, 76.1.

*Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance et la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance*, L.Q. 2002, c. 17, aa. 2-7, 12, 15-17, 18 (partie), 19, 21, 22, 24.

*Code de la sécurité routière*, L.R.Q., c. **C-24.2**, aa. 21, 121, 183, 184, 189, 519.65.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (T)  
514/893-0244 (F)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

- Loi concernant les services de transport par taxi*, L.Q. 2001, c. 15, aa. 128-133.
- Code de procédure civile*, L.R.Q., c. **C-25**, aa. 34, 953, 957.1.
- Loi portant réforme du Code de procédure civile*, L.Q. 2002, c. 7, aa. 5, 178.
- Loi sur les forêts*, L.R.Q., c. **F-4.1**, aa. 11.3, 95.6-95.10, 95.25-95.34, 102, 171.1, annexe I.
- Loi assurant la mise en oeuvre de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec*, L.Q. 2002, c. 25, aa. 16, 17 (partie), 18-20.
- Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis*, L.R.Q., c. **I-14**, a. 612.
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis*, L.Q. 2002, c. 12, a. 1.
- Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance*, L.R.Q., c. **M-17.2**, aa. 157, 159, 160, 171, 172.
- Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance et la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance*, L.Q. 2002, c. 17, aa. 25-29.
- Loi sur le ministère de la Justice*, L.R.Q., c. **M-19**, a. 32.1.
- Loi modifiant la Loi sur le ministère de la justice relativement au fonds des registres*, L.Q. 2002, c. 20, a. 1.
- Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux*, L.R.Q., c. **M-19.2**, a. 10.
- Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 8, a. 10.
- Loi sur le ministère des Relations internationales*, L.R.Q., c. **M-25.1.1**, aa. 11, 17, intitulé du chapitre III, 19, 20, 22.1-22.7, intitulé des chapitres III.1 et III.2, 26.
- Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 8, aa. 1-9.
- Loi sur le ministère du Revenu*, L.R.Q., c. **M-31**, aa. 69.1, 69.6, 69.8.
- Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, L.Q. 2002, c. 23, aa. 73-75.
- Loi concernant la mise en oeuvre des accords de commerce international*, L.R.Q., c. **M-35.2**, préambule, aa. 1, 2, 4.1, 6, 7, 8, 9.
- Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 8, aa. 11-18.
- Loi sur l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse*, L.R.Q., c. **O-5**, a. 6.
- Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 8, a. 19.
- Loi sur la Société Innovatech du sud du Québec*, L.R.Q., c. **S-17.2.2**, aa. 25, 27.
- Loi modifiant la Loi sur la Société Innovatech du sud du Québec et la Loi sur la Société Innovatech Régions ressources*, L.Q. 2002, c. 14, aa. 1, 2.
- Loi sur la Société Innovatech Régions ressources*, L.R.Q., c. **S-17.5**, aa. 25, 27.
- Loi modifiant la Loi sur la Société Innovatech du sud du Québec et la Loi sur la Société Innovatech Régions ressources*, L.Q. 2002, c. 14, aa. 3, 4.
- Loi sur le transport par taxi*, L.R.Q., c. **T-11.1**, abrogée.
- Loi concernant les services de transport par taxi*, L.Q. 2001, c. 15, a. 150.
- Loi sur les transports*, L.R.Q., c. **T-12**, a. 36.
- Loi concernant les services de transport par taxi*, L.Q. 2001, c. 15, a. 134.
- Loi concernant les services de transport par taxi*, L.Q. **2001, c. 15**.
- Entrée en vigueur* des aa. 1-9, premier et deuxième alinéas de l'article 10, 11, 12, 13-17, 18 sauf par. 1<sup>o</sup> du 3<sup>e</sup> alinéa, 19-25, 26 sauf par. 3<sup>o</sup> du 1<sup>er</sup> alinéa, 27-34, 48-71, 79 (partie), 80-87, 89-134, 139-151.
- Loi sur la santé publique*, L.Q. **2001, c. 60**.
- Entrée en vigueur* de l'article 54.
- Loi concernant la prolongation de certaines conventions collectives des secteurs public et parapublic*, L.Q. **2002, c. 15**.
- Entrée en vigueur* de la loi.
- Loi concernant la Ville de Montréal*, L.Q. **2002, c. 16**.
- Entrée en vigueur* de la loi.
- Loi portant restrictions relatives à l'élevage de porcs*, L.Q. **2002, c. 18**.
- Entrée en vigueur* de la loi.
- Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, L.Q. **2002, c. 23**.
- Entrée en vigueur* des aa. 1-7, 19 (partie), 26-48, 52-55, 57-59, 60 (partie), 61 (partie), 62-68, 70-77.
- Loi assurant la mise en oeuvre de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec*, L.Q. **2002, c. 25**.
- Entrée en vigueur* des aa. 16, 17 (partie), 18-20, 22-24, 26, 27.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

### Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Arrêté du ministre de la Santé et des Services sociaux sur la désignation de centres de dépistage du cancer du sein*, [R.R.Q., c. **A-29**, A.M., 1997 du 16-12-97, (1997) 129 G.O. 2, 8312];

*Règlement concernant la Liste des médicaments couverts par le régime général d'assurance-médicaments*,

[R.R.Q., c. **A-29.01**, A.M., 014-1999 du 15-09-99, (1999) 131 G.O. 2, 4509], annexe;

*Règlement sur l'adjudication de certains services professionnels*, [R.R.Q., c. **C-19**, D. 646-2002 du 05-06-02, (2002) 134 G.O. 2, 3560], nouveau;

*Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers*, [R.R.Q., c. **C-24.2**, r. 1.01.1], a. 109;

*Règlement sur la cessation d'exercice d'un membre de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec*, [R.R.Q., c. **C-26**, r. 121.01.2], abrogé;

*Règlement sur la tenue des dossiers et des études des membres de la Chambre des huissiers de justice du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 22-11-01, (2002) 134 G.O. 2, 3270], annexe;

*Règlement sur les dossiers, les autres effets, les cabinets et la cessation d'exercice des membres de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 19-06-02, (2002) 134 G.O. 2, 4386], nouveau;

*Règlement sur la chasse*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 0.1.2.02], aa. 17, 23, 25, 31, annexes II, III, XIX, CXXXIV, CXCVI, CXCVII;

*Arrêté ministériel concernant les unités de gestion des animaux à fourrure*, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 3.6], annexes I à XV;

*Arrêté ministériel concernant la délimitation des terres du domaine de l'État aux fins de développer l'utilisation des ressources fauniques du lac Salomon, situé sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, dans la Municipalité de Grand-Remous*, [R.R.Q., c. C-61.1, A.M., 2002-010

du 29-05-02, (2002) 134 G.O. 2, 3469], nouveau;

*Règles sur les courses de chevaux de race Standardbred*, [R.R.Q., c. **C-72.1**, r. 0.2], aa. 41.1, 243, 300;

*Règles sur les courses de chevaux de race Standardbred tenues sur une piste de courses de catégorie «D»*, [R.R.Q., c. C-72.1, r. 0.3], a. 216;

*Règlement sur l'acquisition de livres par certaines personnes dans les librairies agréées*, R.R.Q., 1981, c. **D-8.1**, r. 1, aa. 8.1, 10;

*Décret sur le drapeau du Québec*, [R.R.Q., c. **D-12.1**, r. 2], abrogé;

*Règlement sur le drapeau du Québec*, [R.R.Q., c. D-12.1, D. 727-2002 du 12-06-02, (2002) 134 G.O. 2, 3570], nouveau;

*Règlement intérieur numéro 1 de Financement-Québec*, [R.R.Q., c. **F-2.01**, r. 2], aa. 22, 24;

*Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers*, [R.R.Q., c. **I-0.2**, r. 3.01], annexes I, II, III, IV, V;

*Arrêté ministériel concernant la prescription de formulaires pour la présentation d'une demande de certificat de sélection, de certificat d'acceptation, d'engagement et pour la souscription d'un engagement ainsi que pour la présentation d'une demande de prêt par un immigrant qui est dans une situation particulière de détresse*, [R.R.Q., c. I-0.2, r. 3.1], formulaires;

*Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*, [R.R.Q., c. I-0.2, r. 5], aa. 1, 2, 5, 7, 8, 15, 17, 18, 19, 21, 22, sous-section I de la section II, 23, 24.3, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 34.1, 38, 40.1, 42, 43, 44, 45, 46.1, 46.2, 46.3, 47, 49, 50, 53, 55, 56, 57, annexe A;

*Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec*, [R.R.Q., c. **I-8**, r. 6.1.1], a. 25;

*Règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2002-2003*, [R.R.Q., c. **I-13.3**, r. 0.0001], nouveau;

*Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*, [R.R.Q., c. I-13.3, r. 3.1], aa. 4, 23;

*Règles sur la signature de certains documents du ministère de l'Environnement*, [R.R.Q., c. **M-15.2.1**, r. 1], abrogé;

*Décret concernant les modalités de signature de certains documents du ministère de l'Environnement*, [R.R.Q., c. M-15.2.1, D. 711-2002 du 12-06-02, (2002) 134 G.O. 2, 4157], nouveau;

*Décret sur l'identification visuelle du gouvernement du Québec et sa signature gouvernementale*, R.R.Q., 1981, c. **M-24**, r. 4, annexe A;

*Règlement sur la signature de certains documents du ministère du Conseil exécutif*, [R.R.Q., c. **M-30**, r. 3.6], aa. 3, 7, 8, 9, 9.1, 9.2, 10;

*Règlement sur la division en groupes des producteurs de bovins*, [R.R.Q., c. **M-35**, r. 69.1], annexe;

*Règlement sur une contribution spéciale des producteurs de bois Outaouais-Laurentides pour l'administration du fonds de recherche et de protection des marchés*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 0.18.1.01.2], abrogé;

*Règlement sur la contribution au fonds des producteurs de bovins pour la recherche et le*



développement, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 0.23.02], a. 1;

Règlement sur le prélèvement des contributions des producteurs de bovins, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 0.24], a. 2;

Règlement des producteurs d'oeufs d'incubation sur le contingentement, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 3.1.1], aa. 8.1, 8.2, 15.1, 15.2, 15.3, 15.4, 15.5, 63.1, 63.2;

Règlement sur la tenue d'un système d'enregistrement ou d'un registre et sur la transmission de rapport, R.R.Q., 1981, c. **N-1.1**, r. 6, a. 3;

Règlement sur la composition, l'emballage et l'étiquetage des produits laitiers, R.R.Q., 1981, c. **P-30**, r. 2, aa. 3, 22;

Règlement sur les eaux souterraines, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 5.1], abrogé;

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, R.R.Q., 1981, c. **Q-2**, r. 8, a. 60;

Règlement sur la protection des eaux souterraines dans la région de ville de Mercier, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 18.1], abrogé;

Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 18.2], abrogé;

Règlement sur les exploitations agricoles, [R.R.Q., c. **Q-2**, D. 695-2002 du 12-06-02, (2002) 134 G.O. 2, 3525], nouveau;

Règlement sur le captage des eaux souterraines, [R.R.Q., c. **Q-2**, D. 696-2002 du 12-06-02, (2002) 134 G.O. 2, 3539], nouveau;

Règlement de mise en oeuvre de l'Avenant n° 2 à l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le

gouvernement de la République française, [R.R.Q., c. **R-9**, D. 575-2002 du 15-05-02, (2002) 134 G.O. 2, 3321], nouveau;

Règlement sur les modalités du calcul de la pension des maires et des conseillers, R.R.Q., 1981, c. **R-16**, r. 6, a. 2;

Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, [R.R.Q., c. **R-20**, r. 14.01], aa. 80, 81, annexes V, VI, VII, VIII, IX, X, XI;

Règlement sur la mise en application des dispositions relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles contenues dans l'Avenant n° 2 à l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de sécurité sociale, [R.R.Q., c. **S-2.1**, D. 531-2002 du 01-05-02, (2002) 134 G.O. 2, 3040], nouveau;

Règlement sur l'élection par la population de certains membres des conseils d'administration des établissements publics, [R.R.Q., c. **S-4.2**, A.M., 2002 du 17-06-02, (2002) 134 G.O. 2, 4391], nouveau;

Règlement sur le soutien du revenu, [R.R.Q., c. **S-32.001**, r. 1], a. 36;

Règlement sur le transport par taxi, [R.R.Q., c. **T-11.1**, r. 4], abrogé;

Programme de financement de l'agriculture, [L.Q., **2000, c. 53**, Avis du 01-10-01, (2001) 133 G.O. 1, 1113], aa. 2, 10, 12, 12.1, 12.2, 13, 18;

Programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt, [L.Q., 2000, c. 53, Avis du 01-10-01, (2001) 133 G.O. 1, 1113], aa. 12, 13, 14, 15, 16;

Programme d'aide à l'établissement, au développement et à la formation, [L.Q., 2000, c. 53, Avis du 01-10-01, (2001) 133 G.O. 1, 1113], aa. 12, 13, 16, 17, 18;

Règlement sur les frais exigibles par La Financière agricole du Québec, [L.Q., 2000, c. 53, Avis du 17-06-02, (2002) 134 G.O. 1, 766], nouveau;

Décret concernant la création, la division, la délimitation et la fusion des agglomérations de taxis, [L.Q., **2001, c. 15**, D. 641-2002 du 29-05-02, (2002) 134 G.O. 2, 3455], nouveau;

Règlement sur les services de transport par taxi, [L.Q., 2001, c. 15, D. 690-2002 du 05-06-02, (2002) 134 G.O. 2, 3455], nouveau, modifié, aa. 54.1, 54.2, 54.3;

Décret concernant la spécialisation des services des titulaires de permis de propriétaire de taxi, [L.Q., 2001, c. 15, D. 735-2002 du 12-06-02, (2002) 134 G.O. 2, 4168], nouveau;

Décret concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, [L.Q., 2001, c. 15, D. 736-2002 du 12-06-02, (2002) 134 G.O. 2, 4168], nouveau;

Règlement sur la mise en application de la Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives, [L.Q., **2001, c. 35**, D. 619-2002 du 29-05-02, (2002) 134 G.O. 2, 3559], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.